

Budget du Québec 2017 : le gouvernement reconnaît l'ampleur des besoins en santé et services sociaux

Québec, le 28 mars 2017 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, souligne la hausse budgétaire significative accordée au réseau dans le budget du Québec de 2017. Cette hausse supplémentaire atteindra 1,9 milliard de dollars en deux ans, portant la croissance moyenne du financement en santé et services sociaux à 4 % par année durant 2 ans.

« C'est le budget de la réalité. Nous pouvons dire que le gouvernement a reconnu l'ampleur et la diversité des besoins en santé et services sociaux au Québec. Cela lui permet d'annoncer de nombreuses initiatives intéressantes axées sur des clientèles ou des problématiques spécifiques. Évidemment, ces gains réalisés par les usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux sont conditionnels à la réalisation des prévisions économiques du gouvernement et à la saine administration de ces fonds par les établissements du réseau », déclare M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

Parmi les clientèles spécifiques pour lesquelles le RPCU note une possible amélioration, en particulier dans le secteur des services sociaux, mentionnons :

- Les personnes résidentes en CHSLD;
- Les personnes âgées recevant des soins à domicile;
- Les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme;
- Les personnes en situation de crise suicidaire.

Ombre importante au tableau, le RPCU déplore la forme prise par le plan d'action gouvernemental contre la maltraitance envers les personnes âgées. « Pour nous, la maltraitance envers les aînés est le point faible de ce budget. Le financement de coordonnateurs régionaux et d'une ligne téléphonique ne peuvent faire oublier que la dénonciation demeure facultative dans le réseau et que des projets innovateurs pour la bientraitance demeurent exclus de financement à ce jour », ajoute M. Blain.

Le RPCU note enfin que les crédits dévolus du Commissaire à la santé et au bien-être sont prévus au présent budget. « Nous espérons que ces crédits pourront servir à financer un forum consultatif indépendant des usagers en santé et services sociaux afin que ces derniers soient enfin consultés, y compris lors de la préparation du budget du Québec », conclut M. Blain.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744